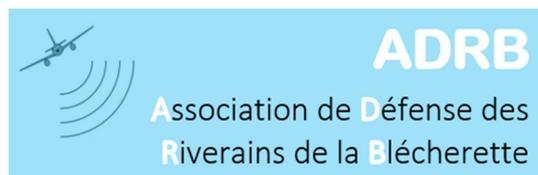


Communiqué de Presse

20 juin 2023



Aéroport de la Blécherette : l'impact sur la santé des riverains enfin démontré

Une étude indépendante conclut de façon claire que la facture de l'impact des nuisances sonores sur la santé des Lausannois-es pourrait dépasser les 100 millions de francs par an dès 2030. Un montant très important et entièrement à charge de la collectivité.

Pour la première fois, transparence a été faite sur les impacts sanitaires et les retombées économiques de l'aéroport de Lausanne-Blécherette grâce à deux études mandatées par la Ville de Lausanne auprès des universités de Genève et Neuchâtel. Il en ressort que les avantages économiques pour la région sont faibles en comparaison des coûts sur la santé humaine engendrés par le bruit.

Les retombées économiques pour le canton de Vaud se chiffrent à quelque 120 emplois et 19 millions CHF par an, soit **moins de la moitié des dépenses totales des sociétés établies sur l'aéroport**. Par exemple, seulement 12% des dépenses de Fly7 - la principale société de Jets privés de l'aéroport - bénéficient à la région. En outre, le nombre de nuitées générées pour l'hôtellerie lausannoise par l'activité de l'aéroport est insignifiant (moins de 0,5%). Celui-ci n'est donc pas - comme ses administrateurs aiment à le déclarer - un atout pour l'économie locale. De taille comparable, l'aéroport de Sion génère des retombées évaluées à 53 millions CHF pour une population 80% inférieure à celle de Lausanne.

Le montant de ces bénéfices économiques, tout relatifs, se révèle soudain dérisoire quand on le compare avec celui des coûts des nuisances sonores : dans les quartiers lausannois étudiés, les experts ont pu démontrer que ce sont **des centaines d'années de vie en santé qui sont perdues chaque année** à cause des effets répétés du bruit (maladies cardio-vasculaires, stress, etc.). **Traduit en termes financiers, le bruit des avions de la Blécherette a ainsi coûté environ 54 millions CHF en 2019, et les projections tablent sur une facture pouvant dépasser les 100 millions en 2030**, en raison de l'augmentation de la population dans ce secteur de la ville. Le coût des nuisances générées notamment par des vols de loisirs et en jets privés est ainsi reporté sur les contribuables.

Pour Alain Faucherre, président de l'Association de défense des riverains de la Blécherette (ADRB), il n'est plus acceptable que la population locale doive payer de sa santé pour ces activités qui ne profitent qu'à une minorité d'utilisateurs et à quelques compagnies privées : *«A l'heure où les coûts de la santé sont de plus en plus difficiles à maîtriser, les collectivités doivent tout faire pour réduire ces nuisances sonores qui coûtent extrêmement cher. Certes, la route et même le rail génèrent aussi du bruit, mais toute la population utilise ces infrastructures. L'aéroport de la Blécherette quant à lui n'est pas utile à la population de la région, ces études l'ont clairement démontré.»*

A la lumière de ces nouveaux éléments, l'ADRB demande des mesures fortes. A court terme, **l'association attend des autorités qu'elles fassent usage de toutes les voies juridiques à leur disposition pour augmenter significativement la redevance annuelle due par l'exploitant de l'aéroport à titre de compensation pour les coûts importants que fait peser l'aéroport sur la collectivité** : d'environ 60'000 CHF par année actuellement, elle est ridiculement basse face aux coûts cités plus haut. Il en va de même pour les surtaxes bruit, qui fonctionnent selon le principe du pollueur-payeur, mais qui sont aujourd'hui parmi les plus basses de Suisse. **L'ADRB demande également de longue date l'installation de silencieux sur les avions les plus bruyants.**

Sur le long terme, l'ADRB considère que le terrain du nord de la ville devra tôt ou tard servir à d'autres usages que l'aéroport: **il s'agit de limiter au maximum les nuisances jusqu'à l'extinction des concessions en cours, soit au plus tôt dès 2036, puis de viser une reconversion du site** (avec maintien possible de la Rega). Dès aujourd'hui, la Ville doit réfléchir - avec la population - à l'avenir du secteur et à ses usages (parc public, logements, quartier mixte, etc.). Pour l'ADRB, **le site actuel de l'aéroport de la Blécherette pourrait par exemple devenir un "Tempelhof" (cf. l'aéroport de Berlin converti en parc public en 2010) lausannois, de quoi booster l'attractivité du plateau de la Blécherette en termes de logements, d'emplois et de qualité de vie** pour l'ensemble des Lausannois-es au bout de la ligne du M3.

Contact

ADRB (Association de défense des riverains de la Blécherette)

Sylvain CROSET, 076 438 05 24, sylvain.croset.sc@gmail.com

Fabien OHL, 078 946 76 83, fabien.ohl@citycable.ch